



ICI FONTAINE

N° 50

Juin 2024

Le mot du Maire

Chers Fontenoises et Fontenois,

Comme vous avez pu le constater, la commune de Fontaine-Henry a participé aux festivités du 80^{ème} anniversaire du débarquement. Un camp de reconstitution militaire a vu le jour du 1^{er} au 10 juin au château. Un évènement historique majeur qui a marqué un tournant décisif dans la seconde guerre mondiale et qui a contribué à la libération de notre pays.

En tant que Maire de notre commune, je tiens à rendre hommage à tous les héros qui ont participé au débarquement pour une liberté retrouvée, leur sacrifice ne doit jamais tomber dans l'oubli.

Le 5 juin 2024, un convoi de véhicules militaires a traversé la commune et beaucoup de Fontenois se sont rassemblés à différents points de notre village pour les applaudir. Le bal de la Libération a clôturé cette journée. Ce fût un moment festif et très convivial.

Je remercie tous les bénévoles qui ont aidé à l'organisation matériel et à l'encadrement du passage du convoi.

La participation des bénévoles est cruciale pour notre petite commune, malheureusement l'aide est souvent difficile à trouver... Je profite donc de ce petit mot pour faire un appel aux Fontenois, si vous avez un peu de temps à consacrer aux associations communales, toute aide est la bienvenue...sans bénévoles pas d'animation !

Notre village est vivant grâce aux associations qui vous proposent de vous divertir, il faut que nous restions dans cette dynamique...

Aidez-les s'il vous plaît !

Je sais pouvoir compter sur vous.

Ensemble honorons le passé et célébrons le présent !

Cyrille Rosello De Moliner



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le saviez-vous ?	1
Evènements communaux	2
Les commissions	3
Le carnet fontenois	4
Infos diverses	4

L'AGENDA

- Samedi 22 juin – 19h00
Feux de la St Jean
Stade de Fontaine-Henry
(Mairie)
- Mercredi 28 août – 14h00
Tournoi de HomeBall
Terrain d'évolution
(Mairie)
- Samedi 19 octobre – 12h00
Repas des aînés
Restaurant
CCAS
- Samedi 26 octobre – 12h00
Défilé d'Halloween
Mairie/ Comité de Jumelage

Le saviez-vous ?

Chef, y'a un mouton dans la rivière !

Eh bien non, il ne s'agit pas d'un mouton mais d'un nichoir ! Ces structures artificielles, soigneusement conçues et placées par Maxence Lamare tout au long de la Mue, offrent un refuge sécurisé pour la reproduction des anatidés (comme les canards) et des rallidés (comme les poules d'eau) tout en minimisant les risques de prédation et augmentant les chances de survie des couvées. Sur sept nids installés, trois ont été occupés par des anatidés. Ce résultat est encourageant et démontre l'efficacité des nichoirs pour attirer ces espèces.

Pour l'anecdote : la brigade de gendarmerie de Caen, suite à un signalement de promeneurs, avait contacté Cyrille Rosello De Moliner pour indiquer qu'un mouton était tombé dans la rivière ...



Evènements communaux

Initiation aux Gestes de Premiers Secours :



Le 2 mars 2024, la Mairie a organisé une initiation aux gestes de premiers secours animée par Monsieur Cateau. Cet événement a rassemblé les employés communaux, la directrice de l'école Mme GIBON ainsi qu'une collègue, des représentants des associations, de l'APE (Association des Parents d'Élèves). Cette initiative visait à renforcer la sécurité et la capacité de réaction en cas d'urgence au sein de la commune.

Une formation accessible et pratique :

Monsieur Cateau (Maire de Bons-Tassilly), expert en premiers secours, a débuté la session par une introduction théorique sur l'importance des gestes de premiers secours et les situations où ils peuvent sauver des vies. Les participants ont ensuite été invités à pratiquer les techniques essentielles, telles que :

1. **Le Massage Cardiaque** : Apprentissage des gestes précis pour effectuer une réanimation cardio-pulmonaire (RCP).
2. **La Position Latérale de Sécurité (PLS)** : Savoir placer une personne inconsciente mais respirant normalement en sécurité.
3. **L'Utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** : Formation sur l'utilisation de cet appareil crucial en cas d'arrêt cardiaque.
4. **Les Gestes de Secours pour Les Étouffements** : Techniques pour désobstruer les voies respiratoires en cas d'étouffement.

Les personnes présentes ont montré un grand intérêt pour ces compétences vitales, conscient de leur importance pour la sécurité de tous, notamment des enfants.



Cérémonie du 8 Mai aux Monuments aux Morts Canadiens et Français



Le 8 mai, jour de la victoire des Alliés en 1945, marque un moment solennel de commémoration et de souvenir pour les héros tombés au combat. Comme chaque année, la cérémonie a débuté autour du monument aux morts canadiens en présence d'une trentaine de fontenois. Les enfants du village encadrés par Rose et Maël qui effectuent leur SNU (Service National Universel) ont lu un poème de Gisèle Guillemot « A ma mère », déposé une gerbe et chanté l'hymne canadien " O Canada".

La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts français avec la lecture par Cyrille Rosello De Moliner du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Les enfants ont ensuite lu le discours radiodiffusé de Charles de Gaulle du 8 mai 1945. Après l'appel des soldats morts pour la France et le dépôt d'une gerbe par les plus jeunes, l'hymne national français a clôturé ce moment de mémoire et de rassemblement.

Les fontenois se sont ensuite retrouvés à la salle des associations pour partager un moment convivial lors du pot de l'amitié.



Fête des voisins

Cette édition de la Fête des Voisins avait une dimension particulière puisqu'elle marquait le début des célébrations du 80ème anniversaire du Débarquement de Normandie, le D-Day.



Exceptionnellement, en raison de contraintes logistiques, la fête a eu lieu à la salle plurivalente plutôt qu'en extérieur. Un repli stratégique qui s'est avéré judicieux, compte tenu de la météo.

Plus de 70 personnes sont venues partager un moment de convivialité et de bonne humeur.



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Fête des Voisins, en espérant que le beau temps sera au rendez-vous !

Le Conseil Municipal

Séance du 8 avril 2024 :

Approbation du dernier compte-rendu ; approbation des comptes administratifs 2023 ; approbation des comptes de gestion 2023 ; affectation des résultats 2023 ; vote du budget primitif 2024 ; fixation des taux d'imposition 2024 ; attribution des subventions 2024 ; indemnités pour frais de gardiennage de l'église et questions diverses.

Prochain Conseil Municipal : date à définir

Prochaine réunion du CCAS : date à définir

Commission vie scolaire et enfance

Les élèves de l'école de Fontaine-Henry se souviennent...

Vous pouvez admirer les coquelicots réalisés par tous les élèves de l'école : symbole du sacrifice des soldats en temps de guerre.



Un panneau avec le poème de Paul Eluard « Liberté » traduit également en anglais ainsi que des ardoises ont été déposés au pied de la stèle des canadiens.

Retrouvez ce poème en scannant le QR code



Commission Travaux et Environnement

Aménagement du cimetière : installation de 6 cavurnes

Issu de la contraction des mots « caveau » et « urne », la cavurne est petit caveau individuel, construit en pleine terre, destiné à recevoir les cendres d'un défunt. Il est composé d'une case en béton armé, pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires et d'une plaque pour fermer son accès. La Mairie reste à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.



Travaux à venir

Renouvellement des canalisations d'assainissement du centre bourg :

Des travaux sont programmés à l'automne prochain rue des Dentellières et place de la Fontaine. Nous comptons sur votre compréhension pour la future gêne occasionnée.

Poteaux en bois rue du Val de Douet :

Ils seront posés le long de la nouvelle portion de voie de mobilité douce, afin de mettre en sécurité les piétons et empêcher le stationnement des véhicules.



Lotissement du Château :



L'entrée de notre village en venant de la route de Thaon sera aménagée avec la création d'un muret et d'une voie piétonne le long du nouveau lotissement.

Mairie de Fontaine-Henry

5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY

Directeur de publication: Cyrille Rosello De Moliner



Téléphone : 02 31 80 34 49

Messagerie : commune-fontaine-henry@orange.fr

Site internet : www.fontaine-henry.fr

Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- ☐  Mariages  ☐ le 20/04/2024 : MARTIN Baptiste et GUINEAU Chloé
- ☐  PACS  ☐ le 04/03/2024 : DOS SANTOS Clément et BONO Charlène
- ☐  Décès  ☐ le 09/05/2024 : FRANCESCANI Daniel

Infos diverses

Changement adresse e-mail de la mairie

Nous vous informons que l'adresse e-mail de la mairie a été mise à jour :

- Ancienne adresse e-mail : mairie.fontaine-henry@wanadoo.fr
- Nouvelle adresse e-mail : commune-fontaine-henry@orange.fr

Veillez prendre note de ce changement pour toutes les communications futures.

HALTE AUX BRUITS :

L'article 6 de l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 précise que :

"tous travaux (outre ceux définis à l'article 13) tels que des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus ;
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis ;
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Entretien des pieds de mur et taille des haies

En cette période propère au développement des végétaux, nous souhaitons vous rappeler l'importance de l'entretien des pieds de mur et de la taille des haies. Ces actions simples contribuent à préserver la beauté de notre village et à favoriser la sécurité et la qualité de vie des Fontenois. Veillez donc à nettoyer régulièrement les pieds de mur en retirant les mauvaises herbes et à tailler vos haies.

(Rappel hauteur maximum autorisée : 2 mètres)

SAUR : Service de télérelève

Afin de contribuer à la préservation de la ressource en eau et d'améliorer la qualité de service, le syndicat Eau du Bassin Caennais a confié à SAUR, le soin de déployer dans notre commune un service de télérelève des compteurs d'eau potable. Cela consiste à équiper le compteur d'eau d'un émetteur qui permet la transmission, via un réseau radio, de l'index de consommation à une plateforme internet sécurisée.

Le déploiement de ce service a commencé à l'été 2023, et il s'étendra progressivement sur l'ensemble du territoire pour être finalisé pour 2030. Au fur et à mesure de ce déploiement, les habitants sont avertis d'un courrier de la part de leur exploitant d'eau potable. Selon l'ancienneté du compteur, il sera procédé soit au remplacement de ce dernier avec émetteur intégré soit à la pose d'un émetteur sur le compteur actuel et ce sans aucun frais à la charge de l'habitant.

Toutes les informations sur : <https://www.eau-bassin-caennais.fr/service-de-telereleve/>